

7 - LES VESTIGES

1) LES HABITATIONS (Vieilles Maisons)

Village aux vieilles maisons ? Oui, en partie. L'une de ces vieilles maisons, supposée la plus ancienne, est datée en fronton de fenêtre, de 1693. La tradition veut qu'elle ait été construite par les ouvriers qui construisirent l'église, laquelle, en sa première partie de nef, porte même date.

Les caractéristiques anciennes de l'habitation villageoise sont bien connues. Elle comprenait une chambre commune, servant aussi de cuisine, avec alcôves au fond ; au plus, deux chambres. Enfin, une chambre à four, quand ce four n'ouvre pas dans la salle commune, formant au dehors une excroissance rejetée hors des murs de la maison : tout cela, grenier dessus, couvert de pierres plates, les laves, tirées des lavières, pierres entassées sur une charpente particulièrement robuste.

S'entassait là toute la famille, plus ou moins nombreuse, plus ou moins à l'aise. Enfin en sous-sol, une cave creusée jusqu'aux bancs de roche, à profondeur variable, servant plutôt de dépôt de nourritures diverses, tant pour les gens que les bêtes, que de réserve de boissons. Sur un côté, la citerne, qui se remplissait de l'eau de pluie déversée par les toitures.

Des maisons plus nouvelles furent construites d'âge en âge, plus confortables, ou encore, de vieilles maisons se sont transformées en logements plus modernes, couvertes de grandes tuiles mécaniques de préférence, ou, pour deux autres, d'ardoises bleues. Proche la maison, entourant une cour plus ou moins grande et pratique, sont disposées les écuries ou granges.

A l'ouest du village se dresse le vieux château d'allure féodale :

C'est une construction, qui remonte sans doute au XIII^{ème} siècle, relevant du donjon de CHATEL-GERARD. Composée d'une grosse tour massive de forme carrée, surmontée d'une vieille cheminée de pierre, flanquée d'un bâtiment rectangulaire profondément remanié (vaste grange et ancienne habitation, avec bancs de pierre dans l'embrasure des fenêtres (on voit encore dans les murs de cette grange, l'amorce d'un plancher qui lui donnait un étage, sinon deux.).

La salle basse de cette tour était voûtée et seule une trappe permettait d'y accéder. Un escalier, établi dans l'épaisseur des murailles, gagnait les salles supérieures. Les fenêtres qui s'ouvrent sous l'entablement étaient accompagnées de hourds de bois. Une petite « échauguette » (les latrines) étaient accrochées à la muraille, portées par des consoles de pierre, au-dessus des fossés aujourd'hui comblés. Le grand toit à pavillon est percé d'une haute cheminée de pierre hexagonale.

Ce château tourne le dos au village actuel et devait pourtant, si la tradition est juste, faire face à un ancien village détruit.

La terre d'Annoux aurait appartenu à la maison de Grancey qui la vendit en 1312, à la duchesse Agnès de Bourgogne. En 1326, Annoux était en grande partie entre les mains d'Hugues des Granges, Seigneur de Nuits et d'Annoux, époux de Marie de Sancy.

Oudette des Granges, héritière de la majeure partie du domaine féodal, au milieu du XV^{ème} siècle, la transmit à Jean du Febvre, son gendre, qui, en 1463, laissa le château fort à sa fille, Jeanne du Febvre, mariée à Antoine de Vezon.

Héritière de ce fief en 1648, Etiennette de Vezon l'apporta en dot à Jean Baudenet, possesseur d'une part de la terre d'Annoux. Leurs descendants ont longtemps conservé ce château médiéval qu'ils quittèrent pour s'installer au château moderne de « La Garenne ».

A la sortie orientale du village, se trouve le château de la "GARENNE" construit vers 1830

Il est formé d'un corps de logis de plan rectangulaire flanqué de deux tours carrées, aux angles de la façade Nord, sur la cour.

Des chaînes harpées en dessinent les angles comme aussi les encadrements des fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage et servent de support à l'entablement. Seules de modestes lucarnes viennent percer la grande toiture de tuile à croupes. Une vaste pelouse s'étend en avant de la façade Sud, jusqu'aux taillis du parc, à l'orée de la forêt de Châtel-Gérard.

Les Baudenet, devenus seigneurs d'une grande partie de la terre d'Annoux, après leur alliance avec Etiennette de Vezon, en 1648, et leurs différentes acquisitions, s'installèrent dans un nouveau manoir qu'ils firent édifier.

Etienne-Guillaume Baudenet d'Annoux fut anobli, le 8 février 1742, par une charge de secrétaire du roi.

Hugues-François Baudenet d'Annoux lui succéda et épousa Catherine Sallonyer de Chaligny. Jean-Jacques

Baudenet d'Annoux, leur fils, né à Annoux le 7 avril 1770, fut capitaine au régiment de Beaujolais et chevalier de Saint-Louis. Il épousa à Auxerre, le 15 pluviôse an XII, Rosalie Le Muet de Bélombre, issue d'une longue lignée de magistrats auxerrois.

Tandis que Louis-Hugues Baudenet d'Annoux allait vivre à Bélombre, sur les bords de l'Yonne, le manoir revenait à sa sœur, Louise-Charlotte Baudenet d'Annoux, décédée en 1885, épouse du comte Paul de Virieu.

Madeleine de Virieu l'apporta au comte Jacques de Laistre et Jacqueline de Laistre au vicomte de Talhouët.. Valence de Talhouët l'apporta au comte Henri de Kergorlay qui le possède actuellement.

Château du "MEIX SAINT MARTIN", propriété de la famille D'AVOUT

Ancien "Fief" du "MEIX RIOLET" (Mariolet) :

On voit encore la maison où est né, en 1770, le Maréchal DAVOUT. Construction fort modeste n'ayant qu'un rez-de-chaussée, dans une cour de ferme. Cette propriété, à l'époque, appartenait à Mr BAUDENET d'AVALLON, apparenté par alliance, à la famille D'AVOUT.

Une plaque de marbre, fixée à l'angle extérieur gauche de la maison rappelle la mémoire de l'illustre soldat. Pourquoi le Maréchal DAVOUT est né à ANNOUX, dans la maison dite ci-dessus. Le père du Maréchal n'avait pas alors de demeure très fixe, en dehors de ses garnisons, étant officier du Roi. Il venait en BOURGOGNE au cours de ses congés et s'installait comme il pouvait, à ANNOUX, ou aux environs, à proximité de sa parenté. C'est ainsi que le futur Maréchal est né et a été baptisé à ANNOUX, dans la modeste maison que son père, en semestre de congé, y avait louée, tandis que ses frères et sœurs sont nés à ETIVEY.

2) LE MENHIR DE LA DAME BLANCHE

Que dire à ce sujet ? Le territoire n'en montre que très peu de visibles. Cependant, on peut parler de la "DAME BLANCHE", menhir planté sur le territoire de CHATEL-GERARD, sans doute, mais bien proche de nos limites, dans la forêt de MORCON, pas bien loin de la maison du garde-forestier.

Cette pierre, fichée en terre à 1 mètre de profondeur environ, mesure 2 mètres 52 de hauteur totale. L'étude en a été faite par E. PETIT, publiée au Bulletin des Sciences de l'YONNE en 1897. L'historien nous dit qu'il a pu recueillir dans une fouille raisonnée autour, quelques fragments d'os brûlés et fort détériorés, des cendres, une dizaine de débris de poterie, anses d'amphores, etc... Assez pour constater qu'à une époque reculée, ce monument était d'une vénération particulière.

Un autre menhir se trouve dans les bois de la rève, haut de 1 mètre 90 et d'autant de largeur à la base, à ras de terre, épais de 0 mètre 50, sur le finage d'ANNOUX. Celui-là, est accompagné d'un plus petit à environ 70 mètres vers le nord, haut de 1 mètre 13, large de 1 mètre 13, large de 1 mètre 17, épais de 0 mètre 50. Tous deux semblent carrés et fichés sur l'un de leurs coins.

Un troisième se trouve au bois "des ZEES" ou "DES HAIES", proche la route d'ANNOUX à l'ISLE SUR SEREIN et du côté nord du pavillon de chasse, haut de 2 mètres 50, large en base de 3 mètre 30 et épais de 0 mètre 40, lui aussi semble bien être une pierre carrée, accompagné d'un petit de 0 mètre 95 de haut, 1 mètre 35 de base et 0 mètre 65 d'épaisseur, à une cinquantaine de mètres de distance, et il semblerait qu'un troisième petit menhir était disposé en triangle par rapport aux deux derniers cités, celui-ci éclaté, soit par les intempéries, soit par la vigueur des arbres qui l'enserrent (mais ces deux derniers petits, disparus vers 1972, par défrichage et culture). Il ne semble pas que ces deux derniers grands menhirs aient été jamais étudiés et fouillés. Peut-être d'autres furent détruits ou tombés à terre, ou encore seraient à découvrir dans un coin perdu des bois. Pour quelles raisons, ces pierres ont-elles été dressées. Est-ce pour marquer un lieu religieux, est-ce un mémorial quelconque. Est-ce comme le veut une certaine théorie, pour indiquer des "courants telluriques" ? On ne sait pas

Le village n'ayant jamais été fortifié, on ne trouve aucun vestige de murailles d'enceinte. Le vieux château ne devait être lui-même qu'une petite forteresse secondaire, et guère défendable, puisque, d'après un vieux parchemin relatant des faits de 1521, on nous apprend que les habitants d'ANNOUX (entre autres) avaient été condamnés à contribuer aux frais de réparations à faire au château de CHATEL-GIRARD, comme retrayants en icelui, aussi de faire le guet et garde que d'ancienneté ils y avaient accoutumé de faire et à défaut de ce, payer en temps de paix trois deniers tournois par chacun, et en temps de guerre ou éminent péril, cinq deniers sans y comprendre les veuves non ayants enfants s'ils ne sont d'âge de dix huit ans, ni aussi les orphelins moindre de dix huit ans, qui tiendront ménage à part, suivant l'ordonnance du Roy Louis XII, publiée en 1504.

Sans doute, une tradition veut que le village primitif ait été détruit et se serait reconstruit à l'emplacement actuel, et qu'à l'emplacement ancien, maintenant un champ labouré, la charrue accroche des murs bien construits à faible profondeurs. Cette tradition serait confirmée par un "sourcier" qui, avec son pendule, aurait détecté tout un cimetière encore inconnu, mais pour certitude de ce fait, il faudrait se livrer à des fouilles sérieuses et assez étendues dans le versant gauche de la route de TORMANCY, en dessous du vieux château.

3) LE GOUFFRE SAINTE MARIE

Quoique sur le finage de CIVRY, on peut parler ici du "GOUFFRE SAINTE MARIE", appelé encore, mais rarement, "LE TROU DU TONNERRE" et cela à cause de sa toute proximité du finage d'ANNOUX, à gauche de la route de TORMANCY, dans le bois un peu en remontant une légère pente. On l'appelle souvent aussi «LE TROU SAINTE MARIE D'ANNOUX, étude en fut faite en 1909, par Marcel BIDAULT DE L'ISLE et publiée au Bulletin des Sciences d'AVALLON. Nous apprenons que cet abîme s'ouvre dans des roches calcaires bathoniennes (Jurassique moyen), à une altitude de 300 mètres au dessus du niveau de la mer, de 15 mètres environ au dessous de l'altitude d'ANNOUX et à 110 mètres au dessus de l'altitude du SEREIN.

Bouché auparavant, et superficiellement, son orifice présentait seulement l'aspect d'une petite poche de terre insignifiante. Depuis, les fouilles ont mise à jour un gouffre de 26 mètres de profondeur et de 90 mètres de longueur, situé au sud du chemin d'ANNOUX à TORMANCY et à une centaine de mètres de celui-ci, à mi-côte au milieu des bois, se présentant comme une sorte de petite poche de terre hémisphérique d'environ un mètre de diamètre et de profondeur.

L'exploration du gouffre a démontré le fissurage et la perméabilité des couches jurassiques jusqu'à une profondeur de 60 mètres, sous la COME SAINTE MARIE (75 mètres au dessous d'ANNOUX).

Un premier sondage donne 12 mètres de profondeur, et un courant d'air se fait sensiblement sentir. Ce premier trou est une sorte de cheminée, ancienne fente naturelle de calcaire, sans doute travaillée et désagrégée par les eaux. Ses parois sont coupées de fissures très étroites, dans un sol humide se trouve une couche à ossements, et il a pu être recueilli de beaux spécimens, des dents intactes appartenant à des animaux de l'époque pléistocène, soit de renne, auroch, cheval, chèvre, mouton ou de petits carnassiers. Aucun vestige cependant, d'industrie préhistorique, il est probable que ces animaux désignés, soient tombés accidentellement dans ce gouffre.

Se trouve ensuite un col, d'un peu plus d'1 mètre, voûté, puis une cheminée que la corrosion et l'érosion ont rendue lisse. Une plate-forme domine une sorte de salle large de deux à trois mètres, qui semble faire un tour complet sur elle-même. Les murailles sont lisses et blanches, deux autres cheminées à pic se prolongent en pente douce, sur une petite chambre de 25 mètres de haut environ, à 41 mètres de profondeur, en une sorte de siphon se continuant par un étranglement fort étroit, dans une autre salle en S, vient alors un couloir en légère pente, parfois le boyau ne mesure pas un mètre de large ni beaucoup plus d'un mètre de haut, mais un mur d'éboulis tombe des voûtes, qui arrête toute progression.

4) LA TOUR DU TELEGRAPHE CHAPPE

Ici, nous parlerons de la TOUR DU TELEGRAPHE, dite à tort de BLACY. Elle se trouve dans le bois de la REPPE, à 1 500 mètres au sud du village.

C'est une tour carrée, bâtie en pierre. Elle a une douzaine de mètres de hauteur et ses côtés mesurent quatre mètres à l'extérieur et deux mètres soixante dix à l'intérieur.

Le rez de chaussée possède un foyer dont le conduit débouche sous le premier étage, pour que la fumée ne puisse voiler les signaux. On ne pouvait accéder aux deux étages qu'à l'aide d'une échelle. Les grosses poutres, sur lesquelles était posé le plancher du second, forment à la fois croix Grecque et croix de SAINT ANDRE. C'est à dire que le centre, où elles se croisent, est particulièrement robuste : c'est sur ce centre que reposait l'arbre qui, traversant la toiture, portait le régulateur et ses indicateurs. Cet étage était le poste de travail où deux fenêtres opposées permettaient aux stationnaires de guetter, avec une longue vue, les signaux de MASSANGIS et de PISY éloignés de neuf kilomètres.

Aux registres des mariages est dit :

DEGATIER Philippe Antoine, mulâtre invalide de la succursale de LOUVAIN, agent télégraphier d'ANNOUX, né île de SAINTE LUCIE à la Soufrière d'AMERIQUE MERIDIONNALE, février, environ 28 ans, marié le 10 juillet 1810 à Françoise GIRARD".

GERARD Jean-Pierre employé au télégraphe à THISY, marié à Emée Honorée GOUREAU, le 16 juillet 1821.

BONY Pierre, télégraphier, marié à Marie Séraphine REBOURS le 30 juin 1846.

Aux registres des baptêmes, mention de :

DEGATIER Anastase, fils de Philippe DEGATIER télégraphier, le 16 avril 1812 ;

DEGATIER Jean Théophile fils de Philippe DEGATIER employé au télégraphe d'ANNOUX, né le 19 mai 1814.

DEGATIER Etienne Elie, fils de Philippe DEGATIER employé au télégraphe d'ANNOUX, le 4 octobre 1818

GIRARD Pierre Adolphe fils de Jean-Pierre GIRARD employé du télégraphe d'ANNOUX, le 6 août 1822.

DEGATIER Charles Théophile, fils de Philippe DEGATIER employé au télégraphe, le 10 juillet 1825.

BONY Gustave Constantin fils de Pierre BONY télégraphier en date du 25 avril 1747

Aux registres des décès, mention de :

MERCIER Valentin, environ 13 ans fils de défunt François MERCIER, télégraphier, le 17 janvier 1818.

GIRARD Jean télégraphier, 49 ans inhumé le 9 mars 1843.